LegalPlace lève 6 millions d'euros pour libérer les entrepreneurs de l'administratif

La startup LegalPlace accompagne les entrepreneurs, TPE et PME dans leurs opérations juridiques et administratives quotidiennes.

Temps de lecture : minute

---

9 juillet 2019

Après une première levée d'un million d'euros bouclée l'année dernière, LegalPlace accélère à nouveau. La LegalTech vient de conclure un nouveau tour de table de 6 millions d'euros auprès de Day One Entrepreneurs & Partners, Afir et bpifrance. "*La première opération avait pour but de prouver que nous pouvions automatiser les opérations juridiques*, rappelle Racem Flazi, cofondateur et CEO de la jeune pousse. *Maintenant que nous avons validé cette étape, nous souhaitons accélérer notre développement.*" L'opération a donc pour but de financer de nouvelles fonctionnalités et services, notamment en matière de gestion des ressources humaines. "*L'idée est d'aider les gestionnaires dans leur quotidien et ce qui crée le plus d'anxiété, c'est notamment la gestion juridique et administrative des grandes étapes d'un collaborateur, de son recrutement à son départ.*"

Initialement pensée pour les particuliers, la startup s'est depuis diversifiée dans le B2B et compte bien poursuivre dans cette voie. "*On a constaté une inflation réglementaire ces dernières années, avec la loi Travail, le RGPD ou plus récemment la loi Pacte*, souligne Racem Flazi. *Les entrepreneurs, TPE et PME ont besoin d'être accompagnés pour pouvoir se conformer à une législation qui évolue de plus en plus rapidement.*" Or ces derniers n'ont pas forcément les moyens de se faire accompagner par

un cabinet d'avocats ou d'experts-comptables. De plus, la "*rapidité d'exécution*" mise en avant par LegalPlace, qui automatise une grande partie des opérations juridiques nécessaires à la vie d'une entreprise, permet de traiter davantage de dossiers en un temps toujours plus contraint.

Gagner la sympathie des professionnels du secteur

C'est notamment pour cela que, contrairement à certaines pépites, la startup entretient de bons rapports avec les professionnels du droit et de la finance. D'abord parce qu'elle travaille avec certains d'entre eux, mobilisés sur la partie arbitrage de certains dossiers complexes. Mais aussi parce que "*certains cabinets d'experts-comptables ou d'avocats sont eux-mêmes clients de la solution et deviennent des prescripteurs auprès de leur propre clientèle*", sourit Racem Flazi. Plus que des apporteurs d'affaires, ces "*prescripteurs*" permettent de crédibiliser la solution et de convaincre des clients parfois réticents à déléguer leur gestion administrative et légale à des machines.

Autre atout dans la manche de l'entrepreneur, un contexte concurrentiel plutôt favorable à LegalPlace. En effet, si le paysage des LegalTech s'est considérablement étoffé ces dernières années, beaucoup de nouveaux venus se concentrent sur l'aide aux entrepreneurs - micro-entrepreneurs ou solopreneurs. LegalPlace, elle, souhaite monter en puissance auprès des TPE et surtout des PME. " *Nous avons été convaincus par la vision des dirigeants qui veulent rendre le droit et les meilleurs pratiques juridiques accessibles au plus grand nombre de PME françaises souvent seules face à ces problématiques complexes* ", loue ainsi Thibault Bastin, directeur juridique d'Afir et nouveau membre du board de LegalPlace.

Article écrit par Geraldine Russell